



Journée d'étude
29 mars 2012 – Rennes

Qu'est-ce qui fait violence dans les établissements et services de soin, sociaux et médico-sociaux ?

La violence existe dans toutes les sociétés humaines, au cœur de toute famille comme au sein de chaque individu. Elle est certes régulée, réprimée, refoulée, mais elle se manifeste par des actes ou des paroles qui portent atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes. Elle concerne donc le rapport de tout groupe à l'autre, la relation de chaque individu à son semblable et à lui-même. Les établissements et services de soins, sociaux et médico-sociaux sont directement concernés par cette question de la violence.

En effet, nombre d'entre eux visent la protection des plus faibles contre la maltraitance ou la domination des plus forts (protection de l'enfance, lutte contre l'exclusion, services aux personnes reconnues handicapées, droit d'asile...). D'autres instituent la contrainte juridique, physique ou chimique (protection des majeurs, assistance éducative, prison, hôpital psychiatrique...). Enfin, tous, sous des formes et à des degrés divers, peuvent connaître au quotidien des manifestations de violence.

Des questions multiples se posent ainsi à tous les professionnels et usagers des services de soins, sociaux et médico-sociaux :

- comment décrire et lire les phénomènes de violence dans la société et les institutions ?
- peut-on les voir autrement que sur un mode négatif ?
- comment faire pour que la violence ne génère pas de la maltraitance ?

- par quelles inventions éviter la répétition de certains phénomènes de violence ?
- quel usage du règlement de fonctionnement en cas transgression des règles de vie collective ?
- comment travailler sur la résonance entre des phénomènes de violence et les pratiques professionnelles ?
- quel lien établir entre violence et structure clinique : névrotique, psychotique ou perverse ?

Au travers de ces questions, à l'heure où les établissements et services doivent se transformer sous l'effet de contraintes extérieures (budgétaires, administratives...), l'enjeu essentiel est relatif à l'existence de lieux d'accueil pour les sujets les plus fragiles, lieux qui soient supports à leurs apprentissages, à la construction de liens sociaux et à l'élaboration des conflits psychiques qui les traversent.

La violence est une forme de relation sociale qui se situe aux confins et limites de la parole. Cette journée propose alors aux professionnels un temps de parole sur ce qu'elle peine parfois à symboliser et à socialiser.

Cette journée transversale, ouverte à tous les professionnels, fait suite aux journées suivantes :

- *Nouveaux mal-être, nouvelles cliniques ?* janvier 2001
- *Du passage à l'acte à l'acte de parole*, avril 2003
- *La réalité sexuelle en institution*, juin 2007
- *Penser l'institution*, avril 2006
- *Malaise dans l'institution*, octobre 2008
- *Que fait-on de l'inattendu dans les institutions ?* décembre 2010

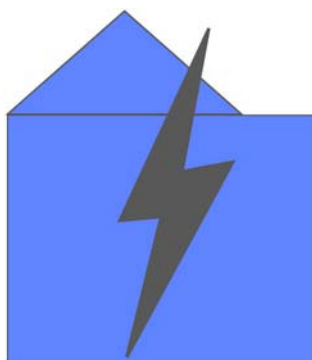


Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps.

2 B, rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis - 35700 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org



Journée d'étude
29 mars 2012 – Rennes

Qu'est-ce qui fait violence dans les établissements et services de soin, sociaux et médico-sociaux ?

Programme

- 08 h 45 ■ **Accueil des participants**
- 09 h 00 - 10 h 30 ■ - **Ouverture de la journée** : Jean-Yves Broudic, CREAI de Bretagne
Marguerite Colin, membre du groupe de préparation de la journée.
- « **Sujet ou objet : complexité des jeunesses et tribulations dans l'espace social** »,
intervention de **Christophe Moreau**, sociologue, chercheur indépendant et directeur de
Jeudevi (www.jeudevi.org).
Débat.
- 10 h 30 – 11 h 00 ■ **Pause**
- 11 h 00 - 12 h 30 ■ **Interventions de professionnels et débats :**
- **Promouvoir l'éducation et la connaissance de soi, outils de prévention à la violence sexuelle pour des personnes en situation de vulnérabilité**, par Gwénaél Planchin, éducateur spécialisé UVE et ESAT de la Mutualité 29-56, Kerivin (Dirinon - 29)
 - **Un outil spécifique : la triangulation comme limite à la violence**, par Laurent Arroyo, directeur et Youen Caric, psychologue, de l'association Ribinad, structure d'accueil non traditionnelle, organisatrice de séjours de rupture à l'étranger (Telgruc - 29)
 - **Favoriser l'émergence de la parole pour le projet personnalisé peut-il faire violence ?** par Catherine Marino, psychologue en ESAT, Foyer d'Hébg. et SAVS, Centre Les 2 Rivières, Adapei 35, Betton - 35
- 12 h 45 - 14 h 00 ■ **Repas**
- 14 h 00 – 15h30 ■ **Interventions de professionnels et débats :**
- **La violence de la non écoute**, par Annabelle Ponroy, psychologue en psychiatrie publique, Saint Avé - 56
 - **« C'est moi qui commande ! » : l'agressivité et son traitement en ITEP**, par Yvon Bernicot, psychologue et Maud Lefort, enseignante, de l'ITEP du Bas Landry, Rennes - 35
 - **Nathanaël chez les Indiens**, Sophie Lespeix, éducatrice spécialisée, en collaboration avec Gaëlle Légo, psychologue à l'IME L. Le Moënic (PEP 56), Inguiniel - 56
- 15 h 30 – 17 h 00 ■ **Intervention de Danièle Epstein**, psychanalyste, ex- psychologue clinicienne à la Protection Judiciaire de la Jeunesse à Paris.
Auteur notamment de : « Pour une éthique clinique dans le cadre judiciaire », éditions Fabert, 2011



Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps

2 B, rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis - 35706 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org



Qu'est-ce qui fait violence dans les établissements et services de soin, sociaux et médico-sociaux ?

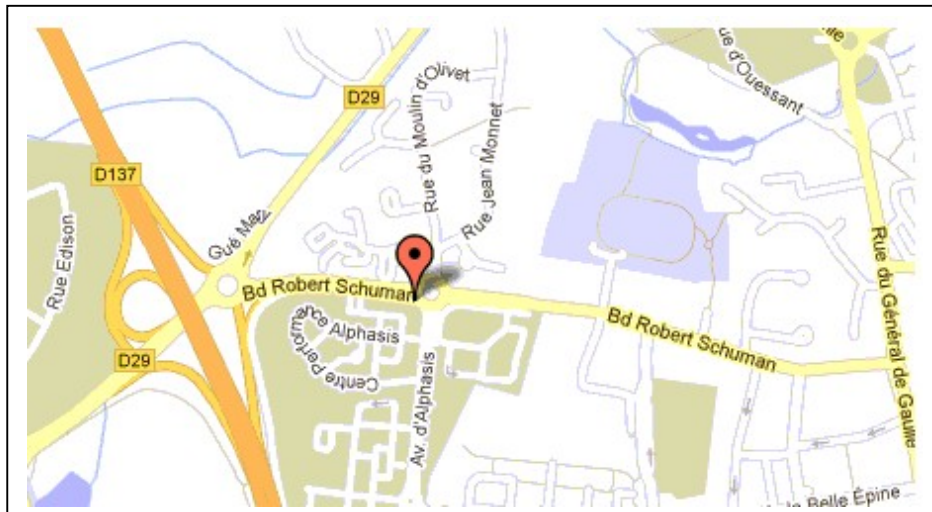
Renseignements pratiques :

Lieu de la formation

Hôtel Océania
Espace Performance – Route de Saint Malo
35769 St Grégoire Cédex
Tél : 02 99 23 78 78

Plan d'accès

GPS : 48.1547040, -1.6970770





Qu'est-ce qui fait violence dans les établissements et services de soin, sociaux et médico-sociaux ?

Tarifs des inscriptions (repas inclus) :

Plein tarif* :

- 1ère inscription : 125 euros
- 2ème inscription : 120 euros
- à partir de la troisième inscription : 110 euros

Tarif Ets ou service contribuant au CREAI de Bretagne* :

- 1ère inscription : 105 euros
- 2ème inscription : 100 euros
- à partir de la troisième inscription : 90 euros

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

* **Le tarif contribuant volontaire** s'adresse aux établissements et services à jour de leur contribution.

Attention : ce tarif ne s'applique pas aux établissements et services dont seule l'association est adhérente.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16/03/2012

Seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.



Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Inadaptations et les handicaps.

2 B, rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis - 35700 RENNES

Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87

E-Mail : creaibretagne@cegetel.net Site : www.creai-bretagne.org